



# Rapport des résultats nationaux

## Indicateurs de qualité et de sécurité des soins sur les infections associées aux soins

Campagne 2022



26/01/2023



# Introduction

Dans l'approche globale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements de santé, la Haute Autorité de Santé (HAS) met en œuvre un recueil national d'indicateurs afin que l'ensemble des établissements de santé pilotent leur dispositif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Il est réalisé en collaboration avec l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).

Ces indicateurs servent à améliorer la qualité et la sécurité des soins :

- En mobilisant les professionnels des établissements de santé autour des résultats détaillés qui leur sont fournis.
- En utilisant d'autres leviers :
  - Certification des établissements.
  - Diffusion publique des résultats par établissement pour l'information des usagers, via le site Qualiscope,
  - Certains indicateurs sont utilisés dans des dispositifs de régulation comme l'incitation financière à l'amélioration de la qualité.

Pour en savoir plus sur les indicateurs de qualité et de sécurité des soins mesurés par la HAS : [Mieux connaître les indicateurs](#)



# Contexte de l'année 2022

Interrompu pendant la crise sanitaire, le recueil obligatoire des indicateurs de qualité et sécurité des soins a repris en 2022.

Grâce à la mobilisation des professionnels et des patients, la HAS a pu calculer les indicateurs de qualité et de sécurité des soins

- Perçus par les patients – dispositif e-Satis ;
- Issus des données du dossier patient : afin de prendre en compte les difficultés organisationnelles des établissements de santé, la durée de recueil de ces données a été doublée (avril – septembre 2022) ;
- Issus des données du PMSI.

5 rapports présentent ces résultats 2022 :

- En MCO dont la chirurgie ambulatoire
- En SSR
- En HAD
- En PSY
- Et spécifiquement sur les infections associées aux soins



# Sommaire

## 1. Lire les résultats

- Comment lire les résultats nationaux des indicateurs issus des dossiers patients ?
- Comment lire un graphique en radar ?

## 2. Pratiques de précautions complémentaires contact en MCO

## 3. Consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA) dans tous les secteurs

## 4. Complications postopératoires

### Les complications en chirurgie orthopédique

- Infections du site opératoire 3 mois après pose de prothèse totale de hanche
- Infections du site opératoire 3 mois après pose de prothèse totale de genou

## 5. Perspectives



# Lire les résultats

# Comment lire les résultats nationaux à partir des dossiers patients ?



L'indicateur est

- un score sur 100 calculé à partir de plusieurs critères ou dimensions,
- ou un taux (%)

Score moyen national pondéré

**N/100**

Les établissements ont atteint un niveau satisfaisant ou ont les meilleurs résultats. Ce sont ceux classés A ou B pour l'indicateur

**N %** des établissements ont atteint un niveau satisfaisant



**N** établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne



**N** dossiers analysés

Nombre d'établissements pour lequel l'indicateur est calculé

Explication : Fiche descriptive

Lien vers plus de détails

Nombre total de dossiers ou de questionnaires analysés

Pour aller plus loin : Résultats détaillés comparatifs / par indicateur



⋮  
○  
**2**

# Pratiques de précautions complémentaires contact en MCO



# Pratiques de précautions complémentaires contact

- La maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes aux antibiotiques et des microorganismes à haut potentiel de transmission croisée représente un véritable enjeu de santé publique. Le nombre des infections à bactéries multirésistantes est estimé à 158 000 infections et 12 000 décès par an \*
- Dans ce contexte, l'application des mesures de précautions complémentaires, en complément des précautions standard, est fortement recommandée pour garantir la maîtrise du risque de diffusion de ces micro-organismes : L'indicateur mesure le taux de patients (adultes et enfants) porteurs ou infectés par une entérobactérie productrice de beta-lactamase à spectre étendu (EBLSE), une bactérie hautement résistante émergente (BHRE), un *Staphylococcus aureus* résistant à la méticilline (SARM), un *Clostridium difficile* ou la gale pour lesquels la mise en place des précautions complémentaires contact a été réalisée selon les recommandations nationales.
- Cet indicateur est devenu obligatoire en 2022 (sur les dossiers 2021) après une année de recueil volontaire en 2021 (sur dossiers 2019)

\* étude conduite par Santé Publique France en 2012 en France





# Pratiques de précautions complémentaires contact

## Résultats nationaux - données 2021

Moyenne nationale pondérée

**28 %**\*

**19 %** des établissements de santé ont atteint un niveau satisfaisant



**738** établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne  
2 établissements de santé non répondants



**25 543** dossiers analysés

\* Taux moyen de patients porteurs ou infectés par une entérobactérie productrice de beta-lactamase à spectre étendu (EBLSE), une bactérie hautement résistante émergente (BHRE), un Staphylococcus aureus résistant à la méticilline (SARM), un Clostridium difficile ou la gale, pour lesquels la mise en place des précautions complémentaires contact a été réalisée selon les recommandations nationales

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats détaillés comparatifs / par indicateur](#)



# Pratiques de précautions complémentaires contact

## Des résultats insuffisants mais mesurés pour la première fois

Seul 2 établissements sur 10 ont atteint ou dépassé l'objectif de performance fixé à 80%.

Les deux éléments de bonnes pratiques de PCC mesurés dans cet indicateur sont retrouvés dans un peu plus d'un quart des dossiers :

- La mise en place effective des PCC est globalement bien tracée dans les dossiers audités (75%). Ceci participe à la bonne coordination des soins et la bonne information des professionnels de santé.
- L'information donnée au patient sur cette pratique est peu tracée et représente donc un point d'amélioration important (29%).

En effet le patient, en étant informé, peut contribuer à améliorer les pratiques d'hygiène : alerte du personnel soignant en cas d'oubli, compliance du patient à la contrainte. La traçabilité de ce type d'information permet de s'assurer que cette étape importante a été réalisée.



.....  
○  
**3**

# Consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA)



# Consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA)

- L'indicateur de consommation des solutions hydroalcooliques est recueilli depuis 2008 en France, et confié à la Haute Autorité de Santé depuis 2016 .
- En 2020, une version consolidée de l'indicateur de consommation des solutions hydroalcooliques a été produite. Elle concerne les secteurs MCO, SSR, l'HAD, les soins de longue durée, la dialyse et la radiothérapie.
- Cet indicateur permet de mesurer de manière indirecte, la pratique de l'hygiène des mains dans les établissements de santé. En fonction de son activité, chaque établissement a un objectif de consommation minimum de solution hydroalcoolique : l'indicateur mesure l'atteinte de cet objectif.
- En 2021, une mesure a été réalisée sur les données de 2019, permettant ainsi d'avoir une tendance sur la consommation des solutions hydroalcooliques dans les établissements de santé en France avant le début de la crise sanitaire.
- La mesure 2022 sur les données 2021 permet un suivi deux ans plus tard.



# Consommation des solutions hydro-alcooliques

## Résultats - données 2021

Les établissements de santé atteignent en moyenne 95 % de leur objectif personnalisé de consommation

Médiane observée

**95 %**

+13.8 points / 2021

**46 %**

des établissements de santé ont atteint un niveau satisfaisant

Cible à atteindre : 100% et au-delà



**2 847** établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne  
38 établissements de santé non répondants

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats détaillés comparatifs / par indicateur](#)



# Consommation de solutions hydro-alcooliques

Des résultats en forte progression

Les établissements de santé ont bien progressé entre 2019 et 2021 : la médiane augmente de plus de 10 points

- En 2019, juste avant la crise COVID, les établissements de santé n'atteignaient que 81% de leur objectif minimal de consommation, fixé au regard de leur activité.
- En 2021, on constate une nette progression probablement conséquente à la crise sanitaire. Les établissements de santé sont encouragés à poursuivre leurs efforts, à s'approprier cet outil sur le terrain et à le compléter d'audits des pratiques sur l'hygiène des mains.



⋮  
○  
**4**

## **Complications infectieuses en chirurgie orthopédique**

- Infections du site opératoire à 3 mois
- après pose de prothèse totale de hanche
- après pose de prothèse totale de genou

Résultats également présentés dans le rapport concernant les IQSS en MCO



# Infections du site opératoire à 3 mois

## Résultats nationaux – données 2021

|  | Nombre                 |                |   | Pourcentage  |
|--|------------------------|----------------|---|--|
|  | établissements évalués | séjours cibles | établissements ayant des résultats moins bons que prévu | d'établissements ayant des résultats moins bons que prévus |
| après pose d'une prothèse totale de hanche | 667                    | 74 916         | 12  | 1,8%   |
| après pose d'une prothèse totale de genou  | 649                    | 61 111         | 8   | 1,2%   |

- PTH : Les établissements dont les résultats sont « moins bons que prévus » ont un taux d'évènements de 5,6% soit près de 6 fois supérieur au taux national de 1%. Ils totalisent 9,2% des évènements détectés au niveau national.
- PTG : Les établissements dont les résultats sont « moins bons que prévus » ont un taux d'évènements de 4,1% soit 5 fois supérieur au taux national de 0,8%. Ils totalisent 10,2% des évènements détectés au niveau national.

[Pour en savoir plus](#)





# Infections du site opératoire à 3 mois

Un arrêt de l'amélioration entre 2020 et 2021 avec :

Pour la PTH :

- Un taux d'ISO à 3 mois de 1 % **stable**
- Un pourcentage d'établissements ayant un taux d'ISO à 3 mois supérieur au taux national qui **augmente de 35% à 40%**.
- **Deux établissements ayant des résultats « moins bons que prévus » de plus, et 1 établissement a ce type de résultat deux années consécutives.**

Pour la PTG :

- Un taux d'ISO à 3 mois qui **augmente légèrement de 0,80% à 0,84%**.
- Un pourcentage d'établissements ayant un taux d'ISO à 3 mois supérieur au taux national qui **augmente légèrement de 32% à 33,3%**.
- **Trois établissements ayant des résultats « moins bons que prévus » de plus, mais aucun établissement n'a ce type de résultat deux années consécutives.**



# Infections du site opératoire à 3 mois

Les 3 axes d'amélioration pour les deux indicateurs post PTH ou PTG sont toujours d'actualité

Pour réduire in fine le taux d'ISO dans les établissements, au bénéfice du patient:

- Analyser des causes de survenue des ISO
- Encourager les programmes de récupération améliorée après chirurgie (RAAC)
- Préciser les informations sur le risque infectieux dans la lettre de liaison à la sortie remise au patient, notamment les signes devant motiver une hospitalisation en urgence.

Pour en savoir plus :

|                                 | ISO-PTH                                       | ISO-PTG                                       |
|---------------------------------|---|---|
| • sur l'indicateur              | <a href="#"><u>Brochure 2022</u></a>          | <a href="#"><u>Brochure 2022</u></a>          |
| • sur le calcul de l'indicateur | <a href="#"><u>Fiche descriptive 2022</u></a> | <a href="#"><u>Fiche descriptive 2022</u></a> |
| • résultats nationaux détaillés | <a href="#"><u>Rapport détaillé 2022</u></a>  | <a href="#"><u>Rapport détaillé 2022</u></a>  |



5

# Perspectives



# Sur les infections associées aux soins

- La HAS mène le développement d'un indicateur de qualité et de sécurité des soins sur la mesure de l'expérience du patient sur l'hygiène des mains.
  - Les travaux sont en cours
  - Une expérimentation aura lieu en 2023.
- L'IQSS concernant la vaccination antigrippale du personnel hospitalier est validé et sera recueilli en 2023 sur l'ensemble des établissements de santé.



# Remerciements

À tous les professionnels de santé qui ont poursuivi leur démarche d'amélioration de la qualité à partir d'indicateurs et permis de dresser un bilan de la qualité des soins dans les établissements de santé français et aux patients qui ont pris le temps d'évaluer leur prise en charge.



- Pour en savoir plus : [Mieux connaître les indicateurs](#)
- Contact : [contact.igss@has-sante.fr](mailto:contact.igss@has-sante.fr)

Retrouvez  
tous nos travaux sur

[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

